

ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES DE L'UNESCO

Rapport annuel du Comité exécutif

Introduction

Le Comité exécutif renouvelé par la douzième session de l'Assemblée a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2004, avec, comme prévu par les statuts modifiés, 12 membres au lieu de 15 auparavant. Witold Zyss a exprimé la gratitude du Comité aux trois membres sortants, Nahum Joël, Aline Laurenty et Sidsel Rasch et les a remerciés pour les éminents services qu'ils ont rendus, depuis sa fondation, à l'Association ; il leur a demandé de continuer à travailler, selon leurs disponibilités, aux côtés du Comité dont ils restent les invités. A la réunion de septembre, Witold Zyss, devenu président de la

Fédération des Associations d'Anciens Fonctionnaires Internationaux (FAAFI), ayant estimé qu'il ne lui serait pas possible d'assumer deux présidences, le Comité a élu comme Présidente Yolaine Nougulier. La nouvelle Présidente, a rendu un chaleureux hommage à Witold Zyss, en qui nous perdons un président apprécié et estimé de tous et dont les nouvelles fonctions sont une juste reconnaissance des services rendus à l'AAFU et à la Fédération. Ensuite le Comité a élu ou réélu les membres de son Bureau et constitué ses organes subsidiaires comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Composition du Comité exécutif et des organes subsidiaires :

Président d'honneur : André Chakour

Présidente : Yolaine Nougulier

Vice-présidents : Etienne Brunswic, Merete Gerlach-Nielsen

Secrétaire générale : Josette Erfan

Trésorier : S. Harihara Iyer

Trésorière adjointe : Denise Lipinski

Autres membres : Georgeanne Dafé, Sorin Dumitrescu, Kanwar B. Mathur, Mouna L. Samman, Lisbeth Schaudinn, Witold Zyss

- i. *Pensions et fiscalité* : Yolaine Nougulier, Nahum Joël, Denise Lipinski, Witold Zyss
- ii. *Assurances maladie et complémentaires* : Yolaine Nougulier, Sidsel Rasch, Aline Laurenty, Josiane Piat, Catherine Petrov d'Evry
- iii. *Questions sociales et Conseil de gestion du Fonds de solidarité* :
- *Présidente* : Georgeanne Dafé
- *Vice-présidente et Trésorière* : Denise Lipinski
- iv. *Activités culturelles et loisirs* : Jacqueline Bachon, Dina Zeidan, Josette Erfan
- v. *Groupe Miollis* : Robert Grauman, Sorin Dumitrescu, Merete Gerlach-Nielsen
- vi. *Groupe promotion* : Mouna L. Samman, Kanwar B. Mathur
- vii. *Club Histoire* : Nino Chiappano, Sorin Dumitrescu, Lisbeth Schaudinn
- viii. *Comité de rédaction du bulletin LIEN* : Etienne Brunswic, Nino Chiappano, Sorin Dumitrescu, Merete Gerlach-Nielsen, Robert Grauman, Rolf Ibach, Aline Laurenty, Edgar Reichmann, Jacques Richardson, Mouna L. Samman, Witold Zyss.

L'Association a poursuivi ses activités dans divers domaines : activités concernant la défense et la représentation des intérêts de nos membres, soutien aux collègues en difficulté, activités culturelles et récréatives, activités ayant pour objet la promotion et le renforcement de notre association, enfin activités qui visent à témoigner de notre

attachement et de notre fidélité à l'Organisation que nous avons servie.

Le rapport du Comité exécutif est suivi en deuxième partie des rapports sectoriels des groupes et commissions et en troisième partie du rapport reçu de la section locale de l'AAFU au Chili.

1 - Membres

L'Association comptait, au 31 décembre 2004, 1562 membres y compris les membres de la section du Chili contre 1525 au 31 décembre 2003. A la même date, le nombre de nouveaux membres, inscrits depuis le 1^{er} janvier 2004, s'est élevé à 66. Nous avons enregistré 27 décès et 2 démissions.

Liste des membres : une nouvelle liste des membres au 31 décembre 2005 sera publiée au premier trimestre 2006 prenant en compte les informations sur les modifications de vos coordonnées que vous nous avez communiquées depuis le début 2004. Seuls y figurent les membres qui en ont exprimé le désir et qui sont à jour de leurs cotisations. Sauf avis contraire, nous maintiendrons les options concernant la publication que vous nous avez indiquées pour la liste 2003 ou que vous nous avez données lors de votre inscription en 2004 ou 2005.

Carte de membres : depuis 2003, les cartes de membre sont devenues pérennes ; il n'est donc plus procédé à la délivrance de cartes annuelles. Toutes les données concernant les membres, y compris le versement des cotisations sont enregistrées dans la banque de données, seuls des rappels de cotisations en retard sont envoyés.

Membres à vie : notre secrétariat a commencé le renouvellement des cartes de membres à vie car les numéros sur les anciennes cartes ont changé du fait de l'informatisation. Les membres à vie qui souhaitent se procurer une nouvelle carte peuvent en faire la demande par correspondance.

Badges : la Présidente est intervenue auprès de l'administration pour faciliter la délivrance aux retraités des badges électroniques qui permettent l'accès aux bâtiments de l'UNESCO. Les badges sont réservés aux seuls anciens membres du personnel à l'exclusion des conjoints et des conjoints survivants qui ne peuvent entrer dans les bâtiments du Siège qu'en tant que visiteurs. La Présidente a aussi obtenu que les badges ne soient désactivés qu'à partir de 19 heures au lieu de 18 heures.

2 - Questions financières

Bilan 2004

La 11^e session de l'Assemblée générale avait approuvé une prévision de dépenses d'un montant de 41.550 € pour 2004. Le montant des dépenses effectives, s'élevant à 40.775 €, est resté dans le cadre de la prévision, alors que les recettes n'étaient que de 32.832 €, d'où un déficit de 7.943 €. A la suite des débats de la 12^{ème} session de l'Assemblée sur les voies et moyens d'obtenir des ressources complémentaires afin de maintenir les activités au même niveau, le Comité a lancé un appel à contributions volontaires. Le Comité a noté avec satisfaction que la réponse a été très encourageante. A la date de ce

rapport, l'AAFU a reçu 14.890 € de contributions volontaires, dont 1.250 € avaient été enregistrés dès 2004. Le Comité estime que, grâce à ces contributions, il ne devrait pas y avoir de déficit pour 2005, alors que le budget de dépenses de 2005 d'un montant de 46.900 €, approuvé par la 12^{ème} session de l'Assemblée générale avait laissé prévoir un déficit de 12.200 €. La Présidente, le Trésorier et tous les membres du Comité exécutif expriment leurs plus sincères remerciements à tous ceux qui ont si généreusement répondu à cet appel.

Budget 2006

Le projet de budget pour 2006 est présenté sur la base du maintien du niveau des activités, compte tenu du consensus atteint lors de la dernière Assemblée générale selon lequel une réduction du niveau des activités nuirait à la qualité des services rendus aux retraités. Les membres du Comité exécutif, avec l'aide des bénévoles qui travaillent régulièrement avec l'Association essaieront, non seulement de continuer ces services mais de les améliorer.

Compte tenu des débats de la 12^{ème} session de l'Assemblée générale de l'AAFU, le Comité exécutif a discuté longuement des moyens d'éviter dans le futur les déficits budgétaires. Il est arrivé à la conclusion que le projet de budget pour 2006 serait préparé et présenté à l'Assemblée générale en gardant présentes à l'esprit les trois considérations suivantes :

1^o- Augmentation des cotisations annuelles, portées à :

- 42 € pour les anciens membres du personnel du cadre organique et de rang supérieur
- 30 € pour les anciens membres du personnel du cadre de service et de bureau.

2^o- Subvention de l'UNESCO

Le Comité a eu plusieurs contacts avec la Direction générale afin d'explorer la possibilité d'obtenir une subvention de l'UNESCO. Un montant de 25.000 \$ a été sollicité pour le prochain biennium. Si ce montant est retenu par le Directeur général dans le cadre du Projet de Programme et Budget pour 2006-2007, l'Association bénéficiera d'une subvention annuelle de 12.500 \$.

3^o- Identification d'économies sur les dépenses sans pour autant supprimer d'activités.

Le tableau ci-dessous montre que les prévisions de dépenses pour 2006 ont été maintenues à un niveau très raisonnable.

Comparaison des recettes et dépenses en €

	Réelles 2004	Approuvées 2005	Proposées pour 2006
Recettes	32.832	34.700	44.100
Dépenses	40.775	46.900	44.100

Calcul du montant des contributions : La répartition suivante des membres a été retenue pour ce calcul :

	2004
Membres annuels	785
Membres à vie	698
Membres exemptés	79
Total	1.562

Ce tableau révèle quelques faits intéressants : sur les 1562 membres, seulement 50 % environ paient sur une base annuelle. Le total des recettes provenant des 777 autres membres (membres à vie et membres exemptés de cotisation) est seulement de 6.500 €, soit moins de 10 € par personne. Cette situation découle de ce que les montants substantiels reçus des membres à vie au début de l'existence de l'AAFU ont été utilisés dans les années 90 et que les ressources actuelles provenant de cette catégorie sont relativement minimes, en particulier parce que le nombre de membres à vie a progressivement diminué. Etant donné l'espérance de vie actuelle, la participation à vie pourrait être établie sur la base de 15 années de cotisation.

Le Comité exécutif se propose, dans le but d'éviter le travail et les frais entraînés par les rappels pour cotisations impayées, de faire signer aux membres annuels une autorisation de prélèvement automatique sur compte bancaire.

A la lumière de ce qui précède, le Comité exécutif soumet à l'Assemblée générale pour approbation :

- a/- **une augmentation de la cotisation annuelle**
 - **de 35 à 42 € ou leur équivalent en dollars pour les anciens membres du cadre organique et de rang supérieur**
 - **de 25 à 30 € ou leur équivalent en dollars pour les anciens membres du cadre de service et de bureau**
- b/- **l'établissement de la cotisation de membre à vie sur la base de 15 fois la cotisation annuelle**
- c/- **l'approbation du budget pour 2006 (Doc. 13A/5)**

3 - Pensions et fiscalité

Comité des pensions : Yolaine Nougier et Witold Zyss ont participé à la réunion de la FAAFI, à Montréal, du 6 au 9 juillet 2004. Le dernier, en tant que membre de la délégation de la FAAFI, a également participé à la réunion du Comité mixte des pensions qui a suivi, du 13 au 23 juillet 2004. Il

a été rendu compte en détail dans LIEN de cette réunion. Suite aux recommandations de la FAAFI et du Comité mixte, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté deux mesures importantes pour les retraités : tout d'abord, la restitution (sans rétroactivité), à ceux qui en avaient été privés, du tiers de la retenue de 1,5 % opérée sur la première augmentation pour coût de la vie suivant la liquidation de leur pension ; ensuite, la garantie pour les retraités résidant dans des pays à forte dévaluation et qui avaient choisi la double filière, de percevoir en monnaie locale au moins 80 % du montant de la pension en dollars à laquelle ils auraient eu droit. Ces deux décisions ont pris effet au 1^{er} avril 2005 et 0,5 % sont donc venus s'ajouter à l'augmentation pour coût de la vie. Par ailleurs, les retraités qui feront liquider leur pension à partir de cette date ne se verront plus retenir que 1 % sur la première augmentation suivant la liquidation de leur pension. La restitution totale dépendra des résultats des évaluations actuarielles qui ont lieu tous les deux ans, la prochaine étant prévue pour la fin 2005.

Le Comité exécutif a tenu, fin décembre 2004, une **réunion d'information** au cours de laquelle Witold Zyss a parlé de l'action des associations d'anciens fonctionnaires en matière de pensions, et notamment de celle de la FAAFI auprès du Comité mixte des pensions. Cette réunion a rencontré un grand succès.

La chute du dollar a incité un grand nombre de retraités dont la pension était calculée sur la branche dollar, à envisager de passer à la double filière et les permanences de la Commission ont été très fréquentées. Ses membres ont fait de leur mieux pour tenter de pallier les retards de la Caisse de Genève, en indiquant grosso modo à chaque demandeur s'il avait intérêt à cette opération. Il a fallu également calmer l'impatience de ceux qui avaient demandé le changement de filière et qui continuaient à percevoir leur pension sur l'ancien système ; en effet, la Caisse des pensions est submergée de demandes émanant de tous les pays de la zone euro – et sans doute de quelques autres – sans avoir pour autant obtenu les crédits nécessaires à l'engagement de personnels supplémentaires. La situation prendra sans doute encore des mois avant de se normaliser mais les intéressés recevront, bien entendu, un rappel des sommes dues depuis le premier jour du trimestre suivant la date de réception de leur demande.

En ce qui concerne la fiscalité, la Commission a également eu beaucoup de travail en début d'année 2004, en particulier pour conseiller les membres qui avaient un contentieux avec le fisc. Désormais, on s'attend plutôt à avoir à conseiller les nouveaux retraités.

4 - Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux

Comme par le passé, notre Association a participé régulièrement aux travaux de la Fédération des associations des anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI). Elle a été représentée à la session du Conseil de la FAAFI qui s'est réuni à Montréal du 6 au 9 juillet 2004, par Witold Zyss et Yolaine Nouguié. Il faut inscrire à l'actif de la FAAFI **certaines améliorations du Système d'ajustement des pensions**, notamment l'accord de principe – obtenu au bout de plusieurs années d'efforts – de supprimer et de restituer progressivement la retenue d'un point et demi de pourcentage effectuée sur le premier ajustement après le départ à la retraite (voir ci-dessus). Notre Association a également participé à trois groupes de travail de la FAAFI, sur l'article 35 bis des Statuts de la Caisse (pensions de conjoint survivant divorcé), sur l'ensemble du Système d'ajustement des pensions et sur les régimes d'assurance maladie des retraités.

Le Conseil de la FAAFI à Montréal a confié à notre Président, Witold Zyss, les fonctions de **Président de la Fédération** qu'il a commencé à exercer le 1^{er} octobre 2004. C'est la quatrième fois qu'un ancien fonctionnaire de l'UNESCO exerce cette fonction, après Jean Guiton, Alan Elliot et George Saddler.

Solidarité avec les victimes du tsunami : répondant à un appel de la FAAFI à ses organisations membres, le Comité exécutif a décidé de faire un don de 2.500 \$ à l'UNICEF pour les enfants victimes du tsunami.

5 - Assurance maladie et assurances complémentaires

CAM : L'activité de la commission a été consacrée presque exclusivement aux questions relatives au fonctionnement de la CAM. Le Comité exécutif s'est penché sur ce problème à plusieurs reprises, suite aux très nombreuses protestations, parfois virulentes, reçues contre les retards dans le remboursement des dépenses médicales. Il a transmis au Directeur général la résolution et la recommandation de l'Assemblée générale de notre Association, insistant sur le maintien nécessaire de l'indépendance de la CAM et demandant le renforcement des effectifs de l'unité chargée des remboursements. La création de plusieurs postes dans cette unité n'étant pas arrivée à absorber le retard considérable pris par les remboursements, le Comité exécutif a finalement décidé de donner son aval au projet consistant à confier le traitement des remboursements des frais médicaux des retraités au Groupement Médical et Chirurgical (GMC), faute d'une autre solution susceptible de résoudre rapidement le pro-

blème. A la fin janvier 2005, le Secrétaire de la CAM a annoncé que la totalité des demandes en souffrance concernant les retraités avait été réglée et que les nouvelles demandes sont désormais traitées dans les dix à quinze jours ouvrables.

Deux observateurs, Sidsel Rasch et Yolaine Nouguié ont assisté aux quatre réunions du Conseil de gestion tenues en 2004 et Yolaine Nouguié à la première tenue en 2005 ; au moins deux autres réunions sont prévues à l'heure où ce rapport est rédigé, dont l'une sera consacrée à la discussion du projet de révision du Règlement de la CAM rédigé par le groupe de travail désigné par l'Assemblée générale des participants. Enfin, deux bulletins d'information spéciaux et un long article dans Lien ont été consacrés à cette question.

Le Directeur général a confié à un consultant, M. Bellocq, le soin de préparer un **projet de réorganisation complète de la CAM à l'intention du Conseil exécutif**. M. Bellocq a présenté son rapport au Conseil de gestion au mois de janvier 2005. L'AAFU a transmis ses premiers commentaires au Secrétaire du Conseil de gestion. M. Bellocq a accepté de parler de son rapport lors de notre Assemblée générale.

Les **permanences du mercredi** pour les assurances complémentaires ont continué à être peu fréquentées. Il est donc envisagé d'en réduire le nombre à deux par mois au lieu de quatre, les deuxième et quatrième mercredi de chaque mois. Aux hésitants, il faut rappeler que l'assurance ne paraît chère que lorsque l'on n'est pas malade et que la plupart des complémentaires n'admettent plus de souscription après l'âge de 62 ans. En revanche, on peut toujours, à n'importe quel âge, changer de compagnie d'assurance en respectant une procédure simple, si on en trouve une mieux adaptée à ses besoins.

6 - Questions sociales

Les permanences du jeudi après midi assurées par Odile Blondy, assistante sociale de l'UNESCO, ont rencontré un succès croissant. Le Comité exécutif saisit cette occasion pour la remercier de tout ce qu'elle fait pour conseiller et pour aider ceux de nos membres qui en ont besoin. Le Fonds de solidarité a continué son travail discret ; **voir le rapport du Fonds de solidarité ci-après**.

7 - Soixantième anniversaire de l'UNESCO

La célébration du 60^e anniversaire s'échelonna sur un peu plus d'une année, car elle sera pratiquement inaugurée lors de la Conférence générale (septembre 2005), puis sera prolongée par une campagne de mobilisation décentralisée qui

débouchera le 4 novembre 2006 dans un ensemble de manifestations représentatives des différents corps et catégories d'intervenants. Une manifestation solennelle aura lieu le 16 novembre 2005 au Siège ; elle sera suivie d'un colloque de deux jours pour lancer le projet d'histoire de l'Organisation.

L'AAFU d'une part participera à ce colloque au cours duquel elle animera l'un des ateliers prévus et d'autre part préparera avec le concours du Club Histoire un livre de témoignages et souvenirs des anciens dont la publication sera assurée par les Editions de l'UNESCO. Un point de l'ordre du jour permettra de compléter ce rapport.

8 - Activités culturelles et loisirs

Comme par le passé, les activités culturelles et de loisir, impulsées par Jacqueline Bachon et Josette Erfan ont connu un grand essor ; près de 400 inscriptions ont été enregistrées aux différentes sorties : Dina Zeidan pour sa part a développé un programme de concerts de musique classique. Il est envisagé d'étendre les activités de loisirs en organisant des rencontres festives qui pourraient démarrer dès qu'un responsable aura été trouvé. **On trouvera le rapport de cette Commission ci-après.**

9 - Promotion et recrutement

Le Groupe promotion a une tâche un peu ingrate à laquelle Mouna Samman s'attelle avec beaucoup d'énergie : il s'agit de faire mieux connaître l'AAFU parmi les futurs retraités en vue de recruter de nouveaux membres et de rajeunir les cadres. Dans ce contexte, le dépliant d'information sur l'AAFU a été mis à jour et largement diffusé.

A signaler tout particulièrement le succès croissant des cours de formation en informatique, organisés en partenariat avec l'UCA. **Voir le rapport de ce groupe ci-après.**

10 - LIEN

LIEN continue à assurer la liaison entre les membres et leur apporte aussi des nouvelles de l'UNESCO et du système des Nations Unies ainsi que des autres associations d'anciens fonctionnaires du système, allocataires comme nous de la Caisse commune des pensions des Nations Unies.

Depuis la dernière AG, LIEN a continué de paraître sur un rythme trimestriel et quatre numéros ont été imprimés et diffusés (N°89 à 92) avec l'aide des services et des techniciens de l'UNESCO. L'AAFU leur fournit désormais une copie prête à imprimer, entièrement réalisée par notre secrétariat, c'est à dire Agnès van den Herreweghe aidée par Rolf Ibach et pour les derniers numéros aussi par Robert Kalman qui s'est joint à l'équipe et a pris en charge la rénovation du site. Le site web est utilisé

pour étendre le bulletin du point de vue des versions linguistiques, des illustrations, des articles présentés en version intégrale, etc.

La relecture, ô combien essentielle, est assurée, pour l'anglais, par Christine Calvez et, pour le français, par Arlette Pignolo.

Le rapport de l'Assemblée générale a fait l'objet d'un tirage spécial réalisé par l'équipe de LIEN.

Le Comité de rédaction de LIEN s'est réuni à trois reprises. Yolaine Nouguié, en sa qualité de Présidente de l'AAFU, a succédé à Witold Zyss en tant que directrice de la publication. Le Comité s'est vivement ému à l'idée que des contraintes budgétaires pourraient compromettre la parution de LIEN. Il a demandé au Comité exécutif de ne pas céder à une logique comptable et d'envisager les moyens qui pourraient assurer la pérennité de LIEN, y compris le recours à l'abonnement, à défaut de subvention ou d'autres ressources : privé de LIEN, l'AAFU risquerait de perdre de sa visibilité, tant vis à vis de ses membres que de l'extérieur. La fonction de représentation de LIEN est importante. Les contributions parues dans la publication sont citées dans des recherches universitaires.

LIEN sera étroitement associé à la contribution que l'AAFU compte faire au soixantième anniversaire de l'UNESCO pendant lequel il atteindra son centième numéro. Ce sera l'occasion de rassembler bon nombre de contributions des premières générations.

Appel aux lecteurs ; Cependant LIEN continue à souffrir des mêmes difficultés : la passivité (pour ne pas dire la paresse) des lecteurs : très peu d'entre eux envoient des contributions ; LIEN a des difficultés pour trouver des traducteurs pour l'anglais comme pour le français. Comment intéresser les différentes générations et catégories de retraités ? Comment sortir d'un certain parisianisme et ouvrir les colonnes à davantage de contributeurs, notamment à ceux qui se sont retirés loin du Siège ?

Nos collections des numéros de LIEN sont incomplètes. Il nous manque en particulier plusieurs numéros des années 80, c'est à dire entre le numéro 1 et le numéro 29 et pour certains autres nous n'avons plus de réserve. Aidez-nous à reconstituer nos collections en nous faisant parvenir les numéros dont vous n'avez plus besoin.

La relève : Comme l'a dit la Présidente dans un récent numéro, la relève est un problème de plus en plus sérieux : cela fait dix ans que la même équipe est en place. Il est grand temps de commencer à initier des plus jeunes qui pourront rapidement ensuite nous remplacer, tant dans le Comité de rédaction que dans l'équipe éditoriale.

10 - Autres Publications

Depuis la dernière AG, publication du cahier n° 4 du Club Histoire, « Du désert jusqu'à l'eau ... » du regretté Michel Batisse, (**voir rapport du Club Histoire ci-dessous**) et du nouveau dépliant sur l'AAFU par le groupe promotion.

11 - Gestion et administration

Comme vous le savez maintenant nos bureaux sont situés au 3^e étage du bâtiment VII dans la cour Bonvin. La modernisation de notre secrétariat se poursuit et les effets bénéfiques s'en font sentir tant pour la tenue de la liste des membres que pour la comptabilité.

Volontaires : Le Comité tient à remercier les volontaires qui se sont attelées à ces tâches et qui aident à la bonne marche du secrétariat : tout particulièrement Françoise Tandart pour l'informatisation de la liste des membres et la mise à jour permanente de la base de données et Jacqueline Draber qui assiste Françoise Tandart pour le suivi

des adhésions ; Raquel Aziza qui continue à aider André Chakour les lundi matin. Quant à Claudie Bossut et Bob Young, ils continuent, fidèlement, à aider le secrétariat de même que Marina Zweifler. Ici, il faut mentionner aussi l'équipe de bénévoles et Françoise Brunel qui viennent régulièrement mettre les documents sous enveloppe pour les envois massifs. A toutes et à tous merci.

Conclusion

Le Comité exécutif a réussi à maintenir les activités à un niveau satisfaisant, grâce aux contributions volontaires et au bénévolat, en dépit d'une diminution des ressources de l'Association. Pour y faire face, nous avons dû, pour la première fois dans l'histoire de l'AAFU, demander qu'une subvention soit prévue dans le cadre du Projet de programme et budget de l'Organisation. Si cette subvention est accordée, il y aura là la reconnaissance des services rendus par l'AAFU à l'UNESCO.

2 - Rapports des groupes et commissions

Fonds de solidarité

(Conformément à l'article XII.5 des Statuts)

En 2004, le Conseil de gestion du Fonds de solidarité, se réunissant toujours le mardi matin, a accordé 8 prêts sans intérêt pour un total de 12.415,00 euros et 5 dons pour un total de 4.450,00 euros. Les contributions reçues de cent vingt-sept membres de l'Association ont permis de remettre 10.006,00 euros dans la caisse, qui est aussi alimentée par les remboursements des prêts consentis dans les deux dernières années. La majorité de nos emprunteurs remboursent dans les délais ; en cas de problème, nous examinons la situation avec l'intéressé ou sa famille et nous nous efforçons de trouver une solution. Cependant, nous ne pouvons pas fournir des aides à long terme, les Statuts l'interdisant en raison de la nature aléatoire de nos ressources.

La pénurie d'effectifs du Conseil de gestion nous oblige à cumuler les fonctions : notre vice-présidente est aussi trésorière, notre présidente essaie de faire le secrétariat... Si jamais un(e) de nos membres se sentait attiré(e) par les problèmes des autres, capable de donner un avis et, en plus (on peut toujours rêver), féru(e) d'ordinateur, la porte est ouverte. Heureusement, nous avons de bons rapports avec nos collègues s'occupant des pensions ou des affaires médicales (là encore il y a souvent cumul), qui acceptent de prendre le relais en cas de problèmes de cet ordre. Et *last but not least*, il y a la permanence de jeudi après-midi de l'assistante sociale de l'UNESCO..

Une réussite à signaler cette année : pour la première fois de mémoire d'AAFU, le Fonds de secours de la Caisse des pensions des Nations Unies a accepté de rembourser les frais médicaux d'un de nos membres à la suite de notre intervention et grâce à la persévérance de celle qui est maintenant Présidente de l'Association.

Georgeanne Dafé

Activités culturelles, loisirs et voyages

Comme les années précédentes, la Commission s'est efforcée de vous proposer un vaste choix d'expositions, de visites, sorties, voyages et concerts.

Au cours de la période juin 2004-avril 2005, vous avez été nombreux à participer à plusieurs grandes expositions, parmi lesquelles : « Véronèse profane » au Musée du Luxembourg, « Primatice » au Musée du Louvre, « Pharaon » à l'Institut du Monde arabe (dont le succès a donné lieu à trois visites), les « Trésors de la Fondation Napoléon » au Musée Jacquemart André. Nous avons enregistré 373 inscriptions aux visites et expositions.

D'autres sites ont également fait l'objet de visites : Fontainebleau et Barbizon, la Villa Atelier de Rodin à Meudon, le château de la Malmaison, le Musée d'art et d'histoire du judaïsme, le Musée du parfum, la Manufacture des Gobelins, la Galerie Apollon au Musée du Louvre, le Musée Baccarat, l'Opéra Garnier, le Musée Fragonard à l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort, les Passages couverts.

Notre voyage d'automne 2004 a remporté un très vif succès : basés à Carcassonne, cité médiévale inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité, nous avons sillonné l'Aude, Pays Cathare, qui jouit d'un patrimoine culturel et naturel exceptionnel. Nous avons sportivement visité ses nombreux châteaux médiévaux, Peyrepertuse, Queribus, Puylaurens, véritables citadelles du vertige fièrement dressées dans des paysages grandioses, et ses sublimes abbayes romanes nichées au creux de vallons : Fontfroide, Lagrasse, Caunes-Minervois. Notre groupe est rentré comblé, séduit par ce pays aux splendides paysages pétris d'histoire.

Fin mars 2005, visite de deux jours à la découverte de Lyon ; fin avril, circuit exceptionnel de 9-12 jours en Sicile et aux Iles éoliennes.

Plusieurs concerts de musique classique ont également pu être programmés au cours de ladite période.

Enfin, en décembre 2004 a eu lieu le traditionnel déjeuner amical qui a permis de réunir 115 de nos adhérents.

D'autres visites sont prévues en juin 2005, notamment une journée à Bercy Village avec visite du Musée d'arts forains, le Musée Dapper, l'exposition Matisse au Musée du Luxembourg, le Musée Gustave Moreau, ainsi qu'une journée de visite des châteaux de Beaumesnil et Champ de Bataille en Normandie.

Enfin, nous nous efforçons d'ores et déjà de vous proposer de nombreuses nouvelles activités pour la rentrée prochaine.

Jacqueline Bachon

Groupe Promotion/recrutement

Peut-on encore parler de Groupe Promotion lorsque celui-ci est réduit à sa plus simple expression, c'est-à-dire pratiquement à une seule personne ? Son objectif est demeuré le même, réunir un nombre toujours plus important d'adhérents et contribuer, avec les autres organes de l'AAFU, à maintenir le dynamisme de l'Association.

Pour la période de référence quelques actions de routine ont été menées. Ainsi le « dépliant-triptyque » – outil d'information assez complet sur l'AAFU, ses objectifs, son rôle spécifique, sa représentativité et la constitution de son équipe dirigeante – a été mis à jour en français et en anglais, et tiré à 800 exemplaires pour chaque langue. Une lettre personnalisée a été adressée en octobre et en mars, à chaque fois à une cinquantaine de futurs retraités, pour leur expliquer les services que peut leur rendre l'Association et les avantages qu'ils peuvent en tirer, et pour les inviter à y adhérer. De même, Witold Zyss, le Président de la FAAFI a participé au Séminaire de préparation à la retraite, organisé en octobre dernier par le Service Social de l'UNESCO, pour faire une intervention sur l'AAFU et ses objectifs, notamment dans la défense des intérêts de ses membres.

Ayant noté l'intérêt que suscitait l'informatique chez nos membres, et afin de répondre à la diversité des attentes et des besoins exprimés, nous avons organisé en partenariat avec l'UCA plusieurs séries de cours de formation en informatique. Bien encadrés professionnellement, ces cours ont eu lieu dans les locaux même de l'UNESCO, ce qui représente une modalité avantageuse pour nos membres, qu'il a fallu négocier avec les services concernés. Plus d'une cinquantaine de personnes ont pu bénéficier de cet apprentissage.

Enfin, pour faire suite à la demande de la dernière Assemblée Générale de constituer un comité informel dont le rôle serait de prospecter, d'identifier et de susciter des candidatures pour le prochain Comité exécutif et ses organes, notamment en vue d'en rajeunir les membres, une invitation a été adressée en février à 150 membres pour les convoquer à une réunion d'échange de vues sur le sujet. Hélas, seulement 4 % des invités ont répondu à l'appel, et dans ces conditions aucun comité n'a donc pu voir le jour. Les débats fructueux ont permis toutefois de dégager quelques enseignements pour le futur.

Mouna L. Samman

Groupe Miollis

Le Groupe a poursuivi ses réunions mensuelles, sauf en juillet et en août. Divers sujets y ont été évoqués, tels le lien entre éthique et économie, le poids démographique croissant des seniors et ses conséquences, la transmission de valeurs entre générations de fonctionnaires internationaux et le programme des jeunes cadres mis en place dans les années 60. Il est regrettable qu'aucun de ces sujets n'ait pu être développé, ceci étant dû en partie au vieillissement des membres du Groupe que peu de jeunes retraités s'intéressent à rejoindre. En outre, peu nombreuses ont été les opportunités de contact et d'échange de vues avec les actifs ou avec la gouvernance du Secrétariat. Après douze années à la tête du Groupe, le Président a démissionné dans l'espoir qu'une nouvelle direction permette un nouveau démarrage. Le Comité exécutif a prié la Vice-Présidente et un membre du Groupe de proposer une nouvelle approche. Il est à espérer qu'un nouveau Président sera bientôt nommé et que le Groupe – organe de réflexion de l'Association – entamera une nouvelle période de succès.

Robert Grauman

Club Histoire

Le club Histoire est entré dans sa sixième année d'existence. Depuis la dernière assemblée générale, il a tenu dix séances, avec une participation moyenne de 15-20 personnes, alors que ses comptes rendus sont distribués, par courrier ou par la toile, à une quarantaine de correspondants au total. Le club poursuit le « travail de mémoire », qui est sa raison d'être et son dessein, en orientant ses activités dans deux directions, distinctes mais convergentes :

- études et publications ; dialogue avec le Secrétariat de l'UNESCO.

Etudes et publications : l'évènement majeur est la publication du cahier n° 4, « **Du désert jusqu'à l'eau ... 1948-1974** – La question de l'eau et l'UNESCO : de la "Zone aride" à la "Décennie hydrologique", ouvrage posthume de notre éminent collègue Michel Batisse, auquel nous adressons de nouveau, par cette occasion, une pensée émue. A signaler que la division SC/HYD, à laquelle vont nos vifs remerciements, a contribué financièrement à la publication de ce cahier, qui sera édité également dans leur collection.

La Division du patrimoine culturel nous a chargés de traduire en anglais le cahier « **L'Invention du patrimoine** ».

Deux autres cahiers sont sur le métier : « **La radio éducative au service du développement** » [titre provisoire], par M. Bourgeois et M. Egly, et « **GS** », par N. Chiappano. Alors que l'élaboration du premier procède lentement mais sûrement, celle du second rencontre des difficultés, qui seront analysées plus loin.

Par ailleurs, l'essai « **La crise des années '80** », par S. Dumitrescu, précédé d'une introduction de N. Chiappano et suivi d'une revue de presse établie par J. Richardson et d'une chronologie signée par G. Archibald, a été déposé aux Archives de l'UNESCO, où il reste à la disposition du public. L'élaboration de ce

document nous a offert l'occasion d'établir des contacts plus étroits avec « Americans for UNESCO », dont le trésorier, André Varchaver, a assisté à l'une de nos réunions.

Dialogue avec le Secrétariat de l'UNESCO : La collaboration directe avec le Secrétariat se concrétise par la participation à trois faisceaux d'activités :

- la commémoration du soixantième anniversaire de l'Organisation :

Au préalable, il convient de préciser que la participation à cette commémoration engage l'AAFU tout entière, bien que, pour des raisons d'opportunité, sa préparation se fasse principalement dans le cadre du club Histoire. La célébration de l'anniversaire débutera le 16 novembre 2005, au matin en présence du Président de la République française. Elle aura un caractère solennel et sera rehaussée par la participation de « grands témoins », les deux derniers Directeurs généraux.

Notre contribution principale consistera en la publication d'un ouvrage, qui fera l'objet d'une information spécifique dans LIEN.

- Projet d'histoire :- A l'occasion de la commémoration se dérouleront les travaux d'un Colloque sur l'histoire de l'UNESCO, qui lancera une recherche de longue haleine devant aboutir à un bilan d'ensemble au terme de l'an 2010. C'est dans ce cadre que l'AAFU aura la responsabilité d'un des ateliers, autour d'un thème [qui reste à définir].

Par ailleurs, des membres du club participent régulièrement, bien qu'à titre personnel, au projet « Histoire des sciences naturelles à l'UNESCO », entrepris par le secteur des Sciences.

- Journée du personnel : Un membre du club a porté témoignage sur son expérience d'ancien « expert sur le terrain », à l'occasion d'une table ronde organisée par J. Boël, le chef archiviste, autour de quelques aspects du passé de l'Organisation.

Il est prévu que cette expérience se renouvelle en juin 2005, et donne lieu éventuellement à une collaboration explicite avec DRH, en vue d'une meilleure information des nouveaux fonctionnaires.

Difficultés et perspectives

Le club jouit d'une bonne santé, mais il connaît trois difficultés, qui risquent de compromettre, à court terme, la qualité de son travail, voire même son existence. Il s'agit de la participation très limitée, des hésitations des témoins potentiels, et de l'absence d'une stratégie éditoriale. La grande majorité des participants ont plus de 75 ans ; les femmes sont, dans le meilleur des cas, au nombre de trois ; tous les participants ont appartenu au cadre organique et de rang supérieur ; la plupart d'entre eux sont européens et résident dans l'Île de France. Ces données montrent, sans besoin de commentaire, que le club est, dans son état actuel, l'expression exclusive des premières générations de retraités, et d'un échantillon très restreint du personnel. Sa légitimité est à risque, si on ne parvient pas à associer à notre travail des représentants de toutes les catégories professionnelles, des autres régions du monde, et des plus jeunes générations.

Hésitations et réticences

La situation décrite ci-dessus peut avoir créé l'image d'un club « fermé », « élitiste », réservé aux « hauts gradés », voire aux « spécialistes ». Nous avons vu que des collègues voudraient participer, ou du moins assister à nos réunions, mais sont intimidés et se tiennent pour exclus a priori.

Ces mêmes réticences se sont manifestées face à notre tentative d'élaborer un cahier de témoignages portés exclusivement par des « GS ».

Appel

Aucun membre retraité du club n'est « historien » de formation. Nous ne sommes que des gens de bonne volonté, qui voulons sauvegarder le patrimoine de mémoire de l'Organisation. Le caractère supposé « élitiste » du club est le résultat, non pas d'un choix délibéré, mais d'un concours fortuit de circonstances, ou simplement de la disponibilité des volontaires. On entre dans le club « sans examen d'admission », simplement en se présentant. Nous souhaitons élargir au maximum notre assistance, et serons heureux d'accueillir tous les collègues qui souhaiteraient participer à nos réunions, sans aucun engagement de leur part.

Absence d'une stratégie éditoriale

Le club est confronté à trois problèmes majeurs : le statut, le financement et la distribution des cahiers qu'il publie.

- Nos cahiers, ne figurant pas dans les bibliographies officielles, demeurent confidentiels.

- Les conditions budgétaires de l'AAFU ne permettront dorénavant que la prise en charge de deux cahiers par an, au maximum. Si ce quota est dépassé, il faudra recourir à des subventions ou à des contributions volontaires. Le fait que nous ayons reçu un contrat pour la traduction du cahier n° 3, « l'Invention du patrimoine », reste une heureuse exception, qui n'élimine pas le problème. La question de la gratuité ou de la vente des cahiers reste ainsi posée.

- Jusqu'ici la diffusion des cahiers s'est effectuée sous le signe du porte à porte ou de l'initiative individuelle des auteurs, Il convient de redéfinir les critères de distribution, éventuellement en établissant des listes ciblées des destinataires, en fonction des sujets traités.

Voilà les interrogations que nous nous posons, et auxquelles nous n'avons pas donné jusqu'ici de réponses satisfaisantes.

Nino Chiappano

3 - Rapport d'activité de la section locale du Chili

Rapport des activités de l'AFUS-CHILE (Conformément à l'article XVIII.4 du Règlement intérieur)

L'Historique.

Le besoin de trouver des solutions collectives aux problèmes qui se posent pendant la retraite, la recherche de relations plus fluides et plus efficaces avec les différents services du Siège concernés et le renforcement des relations amicales entre les anciens fonctionnaires de l'UNESCO habitant le Chili ont amené, en consultation et avec l'accord de l'Association des Anciens Fonctionnaires de l'UNESCO à Paris, à l'organisation d'une section de l'AAFU au Chili.

Le 13 août 2003, la section AFUS-Chile a été fondée. Elle constitue la première section de l'Association des Anciens Fonctionnaires de l'UNESCO hors de France.

Au 30 janvier 2005, AFUS-Chile compte 31 associés, nationaux et étrangers habitant le Chili. Force est de noter que quelques collègues chiliens étaient membres de l'AAFU avant la création de notre section.

La contribution financière annuelle de l'AFUS-Chile à l'AAFU-Paris a été fixée d'un commun accord, à savoir 70 % pour les besoins opérationnels de l'AFUS-Chile et 30 % pour le trésor de l'AAFU-Paris..

AFUS-Chile garde des relations étroites avec la branche de l'AFICS, sise à la Commission Economique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL/ECLAC) dont le Siège est à Santiago du Chili. Bon nombre des membres de l'AFUS-Chile sont également membres de la FAAFI.

En vue d'élargir, les activités de l'AAFU, AFUS-Chile a fait des efforts pour entamer des liens amicaux et garder des relations suivies avec d'autres anciens fonctionnaires de l'UNESCO habitant dans les Etats membres de la Région. Les résultats s'avèrent positifs. Des communications fluides se sont établies avec des anciens collègues résidant au Pérou, en Equateur, Bolivie, Colombie et au Mexique, qui ont manifesté leur intérêt d'adhérer à l'AAFU. C'est peut-être un premier pas pour envisager une éventuelle création d'autres sections de l'AAFU en Amérique latine.

En vue d'élargir la liste des fonctionnaires retraités en Amérique latine, vous pourriez peut-être nous faire parvenir des listes existant dans vos archives ou dans les services compétents de l'UNESCO.

Les relations officielles entre l'AFUS-Chile et la Direction de l'OREALC à Santiago

De grands efforts pour améliorer nos relations avec la Direction de l'OREALC sont en cours. A ce sujet, et en vue de faire reconnaître à notre section la même considération que celle dont bénéficie l'AAFU au Siège de l'UNESCO, nous restons convaincus qu'une action plus énergique de votre part vis-à-vis du Directeur général pour nous faire obtenir un emplacement physique reconnu dans l'enceinte de l'UNESCO à Santiago s'avère nécessaire. Les actions de la part d'OREALC dans l'accomplissement des décisions touchant nos intérêts sont restées sans suite, malgré les informations que nous vous avons transmises à ce sujet.

Le 59^e. Anniversaire de création de l'UNESCO au Chili

Vers la mi-août 2004, des actions conjointes avec la Directrice de l'OREALC ont été initiées dans ce but. AFUS-Chile adressa une invitation à notre collègue Witold Zyss, ès-qualité de Président de l'AAFU non seulement pour être présent à cet Anniversaire à Santiago, mais aussi pour discuter des problèmes d'intérêt commun (CAM, FICSA, le Fonds de Pensions des Nations Unies et d'autres).

La participation des autorités du Gouvernement et d'autres représentants des Agences de l'ONU à Santiago, du monde intellectuel et universitaire chilien avait été escomptée pour cet Anniversaire. On s'attendait à une participation active d'OREALC en ce qui concerne un financement partagé avec AFUS-Chile pour la célébration de cette importante activité. Cependant, un concours inattendu de circonstances a fait que cette activité n'a pas eu de suite.

La CAM et les retards considérables des remboursements pour frais médicaux

La généralisation de retards considérables dans les remboursements dus par la CAM (certains de 6 mois et plus pour la grande majorité des anciens fonctionnaires habitant le Chili) mais aussi « l'externalisation » de la CAM et les différentes positions adoptées par d'autres associations du personnel de l'UNESCO pour la défense de la CAM, a conduit AFUS-Chile à une demande urgente d'informations à AAFU-Paris, demande qui est restée longtemps sans suite. En revanche des communications permanentes au sujet de la CAM (ce dont nous en sommes reconnaissants) nous parvenaient à titre individuel et collectif du Comité de Défense de la CAM, de la STU et du Syndicat.

A l'avenir, nous vous invitons à des échanges permanentes d'informations non seulement au sujet de la CAM ou d'autres qui nous intéressent au premier chef en tant que retraités. Nos associés ont le droit de demander des informations à l'Association dont ils font partie.

La CAM, la GMC et des remboursements coûteux ... restés impayés

L'administration CAM/GMC des remboursements coûteux pour les bénéficiaires s'est révélée inefficace et certains de nos associés subissent les désagréables conséquences de ces retards injustifiés. AFUS-Chile a reçu des plaintes officielles de certains de nos membres qui ont dû payer des sommes au-dessus de US \$10.000 en monnaie locale, pour se soigner eux-mêmes ou l'un de leurs ayants droit.

Le manque d'information sûr et opportun de la CAM/GMC concernant la date des remboursements coûteux et du transfert aux comptes bancaires laisse nos collègues dans des situations inacceptables pour des anciens fonctionnaires de l'UNESCO

Par ailleurs, le système de santé chilien actuel ignore le système de « prise en charge » et ce dans les cliniques privées et dans les hôpitaux de l'Etat. Or, tout effort visant la prise en charge dans les cliniques et hôpitaux chiliens directement par l'UNESCO reste une tâche importante pour AFUS.

Malgré les communications optimistes du Secrétariat de la CAM, AFUS-Chile demande à l'AAFU-Paris la mise en œuvre réelle d'une politique plus audacieuse et plus réaliste concernant des remboursements plus rapides pour ceux qui n'habitent pas en France, même en attirant l'attention du Directeur Général, du Directeur Général adjoint, du Secrétariat de la CAM et les représentants de la GMC.

Des retards considérables ne sont aucunement justifiables dans notre cas, des gens comme nous les retraités, qui dépendons en dernier ressort de notre pension mensuelle et des économies faites en activité.

Participation d'AFUS-Chile dans les activités et programmes de l'AAFU

« LIEN » nous a permis de connaître toute une série d'importantes activités organisées par et à l'intention de nos collègues habitant Paris. Nous restons convaincus qu'une meilleure coordination, opportunité et élargissement géographique dans ces programmes faciliteraient une participation plus active non seulement des membres d'AFUS-Chile mais aussi d'autres collègues qui ont exprimé le souhait d'adhérer à AFUS. Il se peut que le même intérêt existe ailleurs.

Nous restons convaincus que « LIEN » gagnerait non seulement en visibilité et présence en Amérique latine si l'on pouvait envisager une version de « LIEN » en langue espagnole.

CONCLUSIONS

Chers Collègues,

L'expérience acquise depuis août 2003 (date de création de AFUS-Chile) ainsi que notre responsabilité en tant que membres de la Direction actuelle et fondateurs de cette section au Chili nous mènent à la conviction intime que le travail effectué est positif et pourrait s'améliorer si les conditions ci-dessous énoncées trouvent votre agrément :

(i) Avoir un traitement égal à nos Collègues de Paris ou ailleurs en tant que membres de l'Association des Anciens Fonctionnaires de l'UNESCO.

(ii) Etre dûment consultés et en temps opportun sur des matières d'ordre général, notamment celles concernant notre condition de retraités habitant hors de France.

(iii) Recevoir des informations de manière efficace et opportune nous permettant d'exprimer l'avis d'AFUS-Chile sur des matières controversées ou nécessitant l'avis général des membres de l'AAFU.

(iv) Reconnaître notre droit à la critique constructive quant aux buts et fonctionnement de l'AAFU (N.B. AFUS-Chile ne partage pas les bénéfices de la dite « externalisation » de la CAM telle que présentés par la Présidente de l'AAFU).

(v) Avoir dans les décisions à adopter une participation égale à celle de nos collègues habitant en France ou en Europe moyennant des informations à l'avance.

(vi) Faciliter la participation des membres d'AFUS-Chile ou d'autres régions du monde par l'élargissement et une diffusion accrue des programmes de l'AAFU en cours (l'Histoire de l'UNESCO ; le rôle de l'UNESCO au XXIe. Siècle ; les grands programmes de l'UNESCO au niveau mondial (dans le passé et à l'avenir) et les bénéfices (prêts ou autres) que les membres de Paris sont censés recevoir.

(vii) Faire en sorte que AFUS-Chile soit officiellement reconnue comme section de l'Association des Anciens Fonctionnaires de l'UNESCO

(viii) Entamer une réflexion sur la viabilité de création de sections dans d'autres régions du monde.

Pour AFUS-Chile

Miguel Núñez
Vice-Président

Arturo Matute
Président

Alfredo Taborga
Rel. Internationales